

CHARGÉ DE PROJET

URBANISME

TEMPORAIRE 2 ANS- SELON DURÉE DU PROJET

TEMPS PLEIN

DATE LIMITE

21 SEPTEMBRE 2019

N° CONCOURS

ACVSAD-2019-626

DÉBUT DE L'EMPLOI

DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme, le chargé de projet en urbanisme participera à la démarche de révision complète du plan et des différents règlements d'urbanisme.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Contribue à l'élaboration d'une vision d'aménagement et de développement du territoire en déterminant les orientations et les interventions visant la qualité des espaces publics et des milieux de vie
- Participe à l'exercice de concordance du plan et règlements d'urbanisme, avec le SADR (schéma d'aménagement et de développement révisé) de l'agglomération de Québec
- Réalise des analyses concernant les enjeux réglementaires
- Participe à des réunions et des rencontres afin d'élaborer des propositions de contenu par thématique
- Examine des problématiques relevant de la réglementation d'urbanisme et trouve les solutions appropriées
- Réalise des documents de présentation, des avis et des rapports
- Effectue diverses vérifications sur le territoire
- Collabore à l'organisation des assemblées et des ateliers de consultation
- Assure la production et le suivi des opérations, en lien avec la refonte réglementaire, en matière de géomatique
- Accomplit, au besoin, des fonctions permettant d'assurer la relève pour divers besoins au sein de son service

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat dans un domaine pertinent tel que : aménagement du territoire, urbanisme ou droit avec une expérience pertinente en urbanisme;
- Avoir contribué à une refonte réglementaire comme consultant ou à l'emploi d'une municipalité, un atout;

COMPÉTENCES REQUISES

- Avoir de très bonnes connaissances de la législation et la réglementation en matière d'urbanisme et dans les domaines connexes
- Posséder un bon sens de l'organisation et une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Avoir une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Faire preuve d'autonomie, de jugement, d'esprit d'analyse et de synthèse
- Détenir une forte capacité de création et d'innovation ainsi qu'une aptitude élevée pour le travail d'équipe
- Connaissance du milieu municipal

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels actuellement en vigueur
- Possibilité d'horaire flexible et de télétravail

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae et une lettre d'intention faisant état de sa motivation à occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, avant le 21 septembre 2019, par courriel, ou à l'adresse :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2019-626
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@vsad.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination